



Madame, Monsieur,

chères adhérentes, chers adhérents,

Nous allons très prochainement tenir une nouvelle assemblée générale pour notre association A SENTINELLA après toutes ces années de risque COVID qui ne nous ont pas permis de nous retrouver régulièrement, la sécurité et la santé de toutes et tous faisant partie de nos priorités.

Nous avons néanmoins maintenu une communication par les lettres que nous vous avons adressées pour vous tenir au courant de l'évolution de la situation ainsi que par des interventions publiques telles que les conférences de presse et autres manifestations auxquelles nous avons participé, et également par nos pages internet et facebook que vous avez été nombreux/ses à consulter.

Ce que nous pouvons affirmer après tant d'années de combat, c'est que si nous n'avons pas obtenu que les centrales thermiques de Corse soient alimentées en gaz naturel, la guerre contre l'utilisation du fioul dans les centrales thermiques d'EDF a été remportée. Mais c'est cependant une victoire qui reste en demi-teinte puisque la future centrale du RICANTU est prévue pour fonctionner avec du "biocarburant", à savoir de l'huile de colza agro-industrielle et d'autres "bioliquides" de récupération.

Et s'il est vrai que l'émission de nombreux polluants sera forcément en baisse, comme s'en vante avec trop de facilité EDF, par rapport aux émissions générées par le FIOUL LOURD, le pire des combustibles, toujours brûlé dans l'actuelle centrale du VAZZIO et cela pour quelques années encore faut-il le rappeler, nous n'avons pas encore remporté le combat **pour obtenir une réduction réellement significative des émissions de micro particules** puisque la future centrale du RICANTU pourra en émettre, certes moins que le VAZZIO mais **quasiment autant que s'il s'agissait de fioul léger**, et donc encore beaucoup trop pour préserver la santé de la population.

Par ailleurs, et vous vous en êtes certainement rendu compte, nous sommes confrontés à une autre grave pollution de l'air qui impacte de façon massive et croissante la population du grand AJACCIO, à savoir les incessantes allées et venues de ces gigantesques navires de croisières à sept ou huit étages qui viennent obstruer le port d'Ajaccio et rajoutent de la pollution à la pollution en brûlant impunément pour la plupart du fioul lourd et sans qu'aucune mesure ne soit prise par les autorités responsables pour en limiter sérieusement la fréquence et les conséquences délétères.

D'autre part, dans le cadre de la coordination TERRA (qui relie, comme vous le savez, les associations de défense de l'environnement et de la santé de Corse sur des thèmes communs), nous avons entamé une action pour dénoncer les arguments fallacieux du projet des caissons d'amarrages pour méga-yachts, eux aussi grands pollueurs, projet financé sur des fonds publics pour le seul avantage des milliardaires.

Notre combat se poursuivra donc en ce sens qu'il est indispensable de mettre un frein aux errances de l'ÉTAT, de nos élus et d'une politique qui privilégie systématiquement le tout économique au détriment de la santé publique et du droit des citoyen/nes à vivre dans un environnement non pollué.

Chères adhérentes, chers adhérents, nous avons décidé cette année de clôturer notre assemblée générale par un buffet en toute simplicité pour fêter en quelque sorte notre victoire contre les promoteurs du fioul, qu'il soit lourd ou léger, et du fait que notre trésorerie est très économe il nous a semblé comme une nécessité, une fois n'est pas coutume, de partager tous ensemble un moment de convivialité après toutes ces années de combats.

Nous espérons que vous serez présents nombreux à notre assemblée générale du vendredi 13 octobre 2023 à 18H00 à l'hôtel Campo Dell'Oro car le combat contre les émissions de micro particules n'est pas terminé et les autorités nous jaugent et nous jugent au nombre de personnes présentes lors de diverses manifestations, l'assemblée générale en étant une particulièrement importante.

Au plaisir de nous retrouver.

Le président
Dominique Lanfranchi

NB : Le projet de nouvelle centrale électrique du Ricanto sera soumis à enquête publique du 25 septembre au 26 octobre 2023.

Les dates de permanences de la commission d'enquête en mairies, ainsi que les pièces du dossier sont disponibles sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4828/>

<https://www.asentinella-2a.fr/actualites-et-actions/>

<https://www.facebook.com/asentinella/>